



MARCHÉS PUBLICS

Mairie de PORT-MORT 87 Grande Rue 27940 PORT-MORT

N° 07-05-001

PROCÉDURE ADAPTÉE

Bref descriptif : Détermination de l'état de la falaise calcaire du site de La Roque à Port-Mort.

Date limite de réception des offres : Mercredi 13 juin 2007 à 12 heures.

Dossier :

La commune de Port-Mort possède sur son territoire une falaise calcaire en bordure de Seine. Celle-ci fait l'objet d'un arrêté d'interdiction d'escalade depuis plusieurs années.

La Fédération Française de Montagne et d'Escalade désire réaménager le site (celui-ci a été aménagé sans consultation de la commune au début des années 1990) et demande à la commune de rapporter l'arrêté d'interdiction.

En 1995, une étude effectuée sous l'égide du B.R.G.M. avait attiré l'attention sur la fragilité à long terme d'un pilier supportant une voûte (ancienne église troglodyte).

Compte tenu de la demande de la F.F.M.E. et devant l'apparition de fissures, une étude sur l'état de la falaise est demandée pour juger des possibilités d'ouvrir ce site à l'escalade.

Cette étude abordera entre autres l'examen des fissures, les risques de détachement d'éléments de la paroi, de chutes de pierres, la solidité du pilier supportant la voûte, l'évaluation du degré d'effritement de la roche. Ceci afin d'évaluer les risques liés à un réaménagement du site et son ouverture au public.

Chaque candidat devra remettre à l'appui de l'offre le détail du déroulement de l'étude en indiquant le début de l'intervention et le délai pour chaque étape.

Pièces à fournir : DC4, DC5 et références

Choix de l'offre : Le choix sera effectué par rapport au descriptif de l'étude et au prix de soumission.

Proposition à remettre par devis descriptif chiffré :

- Par courrier : Mairie de Port-Mort
87 Grande Rue
27940 PORT-MORT
- Par e-mail : mairie@port-mort.com
- Par fax : 02 32 52 61 46

Renseignements : 02 32 52 61 46 (mairie)
06 74 51 21 31 (G. Alquier, maire)